



POURCIEUX

La voix aurélienne

BULLETIN MUNICIPAL N°41

AVRIL 2009

Page 2

**Travaux du
Conseil**

Etat civil

Petites histoires

Page 3

Le mot du maire

Page 4

Cadre de vie

Le point sur la LGV

Page 5

Aménagements

Vidéo protection

Pages 6 et 7

La vie associative

Le Comité des Fêtes

Les Amis de la Pierre

Le vélo rail

les Aînés Ruraux

Le repas des Anciens

(CCAS)

Page 8

Agenda municipal

**Amélioration de
l'habitat**

Elections Européennes

Carte de fidélité cinéma

**Le site internet de la
commune**



le 7 janvier 2009, le Poilu du monument aux morts, a revêtu un élégant shako de Saint Cyrien et son sourire figé semble montrer une certaine fierté.

Un téléphérique va très prochainement relier le quartier de la gare au Mont Aurélien dans le cadre d'une vaste opération de tourisme.

NOUVEAU ! (voir article en dernière page)



L'anémone Hépatique est l'une des premières fleurs annonciatrices du printemps dans nos collines. Vous pouvez l'observer sur les pentes du Mont Aurélien et dans le bois du Déffens. C'est une espèce végétale protégée, s'il vous plaît ne la cueillez pas.

Mairie de POURCIEUX
rue de l'Eglise
83470 POURCIEUX
tél : 04 94 78 02 05
fax : 04 94 59 73 73
mairie.pourcieux@wanadoo.fr
www.pourcieux.fr

Petites histoires de Pourcieux

Au cours de précipitations brutales le ruisseau des Valanches qui traverse le village dans un conduit souterrain peut se transformer en torrent impétueux et provoquer une inondation dans la partie basse du village, si des obstacles viennent à obstruer son cours.



Une plaque de céramique apposée à l'angle Est de la place de la Paix indique le niveau de la montée des eaux en 1924. Le facétieux boulanger de l'époque racontait volontiers que la dorade qu'un client lui avait apportée à cuire dans son four inondé en avait profité pour aller rejoindre ses congénères. Le 17 novembre 1790* «sur la minuit» une inondation occasionnée par le «refluement» de la voûte du conduit a été d'une telle force que certains habitants ont été obligés de faire monter leurs gros bestiaux au premier étage et que leurs tonneaux de vin ont été enlevés par la grande quantité des eaux.

*Archives municipales

Conseil Municipal du 11 décembre 2008

• **Vote des Tarifs communaux 2009** (Vous pouvez consulter les délibérations dans leur intégralité sur le site www.pourcieux.fr ou à la mairie).

Service Eau et Assainissement :

- Participation financière réseau d'assainissement 4.140,00€
- Abonnement au réseau assainissement (pour 6 mois) 35,70€
- Consommation, le m3 0,20€
- Abonnement au réseau d'eau (pour 6 mois) 36,75€
- Consommation 0 à 50 m3, le m3 0,58€
- Consommation de 51 à 120 m3, le m3 1,28 €
- A partir de 121 m3, le m3 2,00€
- Fourniture d'un compteur neuf 78,00€

Cimetière :

- Concession individuelle de 2 m2 pour inhumation en pleine terre pour une durée de 15 ans renouvelable 256€
- Concession de terrain pour caveau préfabriqué 4,20 m2 pour une durée de 30 ans renouvelable 1.025€
- Concession de terrain pour caveau traditionnel 5 m2 pour une durée de 30 ans renouvelable 1230€
- Concession d'une case de columbarium pour une durée de 15 ans renouvelable 461€

Prêt de matériel communal :

- Chaises 0,50€
- Plateaux + tréteaux 1,25€

Prêt de la Salle des Fêtes :

- Période du 16 avril au 15 octobre
- Particuliers et associations domiciliés à Pourcieux, 1 journée 270€
 - Particuliers et associations non domiciliés à Pourcieux, 1 journée 600€
- Période du 16 octobre au 15 avril
- Particuliers et associations domiciliés à Pourcieux, 1 journée 300€
 - Particuliers et associations non domiciliés à Pourcieux, 1 journée 750€
 - Caution 700€

• Subvention comité des fêtes

Allocation d'une subvention supplémentaire de 380€ au Comité des Fêtes de Pourcieux.

• **Demande d'autorisation de sortie de la commune du syndicat intercommunal d'électrification Sources d'Argens.**

Conseil Municipal du 9 février 2009

• **Vidéo protection : demande de subventions à l'Etat (Dotation Globale d'Équipement).**

• **Modification des statuts du syndicat d'électricité du Var (SYMIELEC var).**

• **Renouvellement de la ligne de trésorerie,**

Joies et peines

(depuis la parution du dernier bulletin)

■ Ils ont vu le jour

Maël PORTAL né le 10.11.2008
Alexane, Manon, Solange GALLAND née le 12.12.2008
Claire, Lucie, Colombe MARTEL née le 19.01.2009
Calie, Jeanine, Marie NOVELLI le 12 mars 2009

■ Ils nous ont quittés

Marie-Christine BARRET, le 17.11.2008
Jean SANDRONE, le 15.12.2008
Laure ASTIER née GAUTIER, le 25.12.2008
Emilie NUNES, le 26.12.2008
Danièle PIRAS née ROUGEOL, le 02.01.2009

Responsable de la publication:
Jean Raymond Niola
Comité de rédaction
Véronique Brissaud,
Claude Porzio, Renée Reinaudo/
Salvatori, Robert Rieu

crédit photos:
Claude Porzio, Robert Rieu,
Véronique Brissaud

Impression :
Action Sud Marketing
Brignoles

Au moment où paraît ce 41^{ème} numéro du bulletin municipal, le conseil municipal s'apprête à voter le budget primitif pour l'année 2009, dans une conjoncture plus difficile.

Malgré cela, ce budget sera résolument dynamique pour continuer à réaliser les investissements nécessaires à la réalisation des équipements publics dont la commune doit se doter.

A côté de ce programme d'investissements ambitieux pour notre commune, nous nous attacherons à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en garantissant une amélioration constante de la qualité du service public rendu aux habitants.

Le bulletin municipal paraît désormais chaque trimestre pour permettre de vous informer encore mieux sur tout ce qui se passe dans notre village, les actions de la municipalité mais aussi la vitalité des associations.

Tout cela va dans le sens de ce que nous souhaitons pour l'avenir de notre village afin de le rendre toujours plus agréable à vivre.

Jean-Raymond NIOLA.



POURCIEUX di

Que s'est-il passé depuis fin octobre 2008 ?

Le 24 octobre, à Saint-Maximin remise d'une lettre, reprenant entre autres la liste des nuisances, en mains propres à M. FALCO qui a alors déclaré « qu'il ne reniait pas sa région et qu'il était fier d'être un enfant de la ruralité... »

Le 13 décembre, défilé à Brignoles avec plus de 2 500 participants, avec tracteurs, musiciens, banderoles et une forte représentation des habitants et des élus du haut Var.

Ce jour-là pour la première fois, depuis le mois de septembre, la presse a souligné que les associations anti-LGV n'étaient plus toutes sur la même voie..., et que les mouvements évoluaient dans une singulière confusion.

Depuis au lieu de se rapprocher les positions se sont exacerbées, l'histoire expliquera les différents comportements et distinguera ceux de bonne foi, d'autres, manipulés conscients ou inconscients et/ou manipulateurs défendant des intérêts personnels. Si cette ligne devait être construite, les élus locaux imprévoyants auraient aussi des comptes à rendre à leurs mandants, puisque ceux-ci subiront inévitablement soit des nuisances soit une imposition plus lourde ou les deux.

Le 31 janvier, environ, 5 000 manifestants étaient à la gare de l'Arbois, les forces de l'ordre en grand nombre n'ont pas permis le blocage du trafic des T.G.V. et manœuvré afin de nous disperser, mais la couverture médiatique a été exceptionnelle, y compris au niveau national.

Le 11 février, Pourcieux, avec quelques autres élus du Var, était présent boulevard Saint-Germain à Paris, devant le ministère de M. Jean-Louis BORLOO, pour affirmer son opposition à la LGV PACA.

Une nouvelle fois l'annonce du tracé a été reportée.

Cette décision a été prise, nous dit-on, afin de procéder à des études

complémentaires, ce qui nous laisse perplexes.

En effet d'une part, alors que le tracé passant par le Haut Var ne faisait pas partie de ceux préconisés par RFF il est de nouveau "remis sur les rails".

D'autre part, que penser d'un délai de quatre mois pour reprendre des études qui ont demandé initialement plusieurs années ?

Après l'euphorie de la manifestation, objectivement nous ne sommes pas rassurés pour notre commune, à part le fait que la mobilisation de la Communauté du Pays d'Aix, qui comprend de nombreux idéologues du « Je suis pour, mais pas chez moi... », à eu pour effet de redynamiser l'action des opposants au tracé des Métropoles. Le journal « La Provence » titrait récemment « Les élus de la région d'Aubagne mobilisés pour que le tracé de la L.G.V reste en pays d'Aix ». Les échanges sont de plus en plus péremptoirs quand ils ne sont pas injurieux. Aussi pour l'harmonie de notre région, nous espérons que ce report ne soit que le prélude à un nouveau renvoi aux calendes grecques.

Enfin le 14 février une nouvelle manifestation, a été organisée à Saint-Maximin avec un millier de participants, malgré le blocage par la gendarmerie de certains accès au prétexte d'une course cycliste.

Depuis le 1^{er} septembre 2008, quatre manifestations de rue ont été organisées par Var Action Environnement et trois par les Vignerons de la Sainte-Victoire, ces deux associations sont solidaires.

Infos ou Intox ? A vous de juger !

Il faut désengorger l'aéroport de Nice : Les statistiques indiquent pour cet aéroport une majorité de passagers pour le trafic international et un fort développement de l'aviation privée d'affaires, voyageurs peu ou pas utilisateurs du train.

Le tracé le long de l'A.8 est un gouffre financier : C'est effectivement un gouffre financier, mais qui

s'accroît mathématiquement dans l'hypothèse d'une ligne passant par les métropoles puisque c'est ce tracé qui est le plus onéreux, la construction étant estimée à environ 11 milliards d'euros, sans compter les dépassements souvent conséquents des coûts. Ce projet, s'il devait se concrétiser, coûterait très cher à tous les contribuables quelque que soit leur situation géographique dans le département et le tracé retenu.

La clientèle nouvelle serait comprise entre 4 et 6 millions de voyageurs : Bou diou ! Il va falloir aussi élargir la promenade des Anglais (400 000 habitants à Nice et 1 000 000 dans les Alpes Maritimes). Plus sérieusement la cour des comptes dans un rapport du 16 avril 2008 écrivait « Les prévisions de trafic présentées par RFF sont donc souvent coûteuses, fragiles et peu cohérentes ».

Aller plus vite de Paris à Nice : Le temps de trajet de Paris à Nice en LGV est estimé entre 3 h 40 et 4 h, uniquement pour les trains directs qui ne s'arrêteront pas entre ces deux villes, pour les autres rappelons-nous que le T.G.V. circule déjà entre Marseille et Nice. Par expérience, nous savons que ceux qui se déplacent pour des raisons professionnelles et qui sont parmi les plus concernés par la vitesse ne prennent pas en général le train si le trajet excède 2 heures et si la liaison aérienne correspondante est pratique.

A propos de la vitesse souvenons-nous qu'il y a seulement quelques mois lorsque le prix du gazole frôlait les 1,50 €, nous réfléchissions tous à un autre mode de vie favorisant la proximité et que nous interrogeons sur la finalité du "toujours plus" pour l'homme et la planète. Est-il bien raisonnable aujourd'hui d'envisager de dépenser autant sur une ligne qui s'amortit sur plusieurs décennies ? Quelles seront les crises durant cette période : environnementales, énergétiques, économiques, alimentaires, conflits..., et leurs conséquences ?



La L.G.V améliore les déplacements régionaux : Sûrement pas, pour de nombreux habitants du Var et des Bouches-du-Rhône, compte tenu de la distance qui les sépare d'une gare T.G.V., comparativement au trajet par la route jusqu'à Nice.

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre : Un vrai défi à relever impérativement, mais une étude objective devrait aussi chiffrer les avantages écologiques d'un véritable maillage en T.E.R.

Pour commencer concrètement, nous pouvons éviter l'émission de centaines de tonnes de CO₂ en favorisant les commerçants de notre village. En effet alors qu'ils sont mieux notés

que la moyenne du département sur les critères qualitatifs dont les prix, 83 % des achats, en moyenne pondérée, se font à l'extérieur de la commune.

Une nouvelle fois nous déplorons le mépris qui consiste à clamer sa colère contre cette abomination que représente le passage de la LGV dans son "jardin" et à le trouver sublime quelques kilomètres plus loin. Et l'inconséquence qui consiste à valoriser tendancieusement cette ligne ailleurs donc à l'accepter et prendre ainsi le risque d'en subir les nuisances. Cette attitude n'est ni digne ni fédératrice. Avant qu'il ne soit trop tard, nous devons tous ensemble refuser

ce projet et exiger une véritable étude sur les véritables besoins en transport ferroviaire des Provençaux et sur le transfert du fret de la route vers le rail, avant de vouloir gagner quelques minutes sur le trajet qui sépare Nice de Paris, pour un coût exorbitant.

Soutenez les élus et rejoignez sans tarder les associations qui se prononcent sans ambiguïté contre la LGV PACA.

En conclusion, ce projet hérité d'une période révolue de croissance économique où tout semblait possible est totalement anachronique dans la conjoncture.

Aménagement

Parkings sous vidéo protection

Le village totalise plus de 150 places de parking, dont 134 emplacements matérialisés, disséminés le long de la D423, sur les différentes places et artères ou encore aux alentours de la salle des fêtes. Un nouveau parking de 40 places verra le jour prochainement près de la gare.

Dire que la commune connaît des problèmes de stationnement des véhicules est une évidence. Tout un chacun voudrait garer son véhicule à proximité de son domicile, de préférence en centre ville, pour des raisons de confort ou de sécurité, mais ce n'est pas toujours possible.

Le Conseil Municipal a programmé l'installation de 6 caméras de vidéo protection afin de «sécuriser» certains lieux de parking et inciter ainsi les usagers à les utiliser davantage pour désengorger certains secteurs du centre ville.

Où?

Après accord de la Préfecture, les caméras seront déployées dans le

strict respect de la réglementation autour de la salle des fêtes et du tennis municipal, de même que sur la place Léon Spariat.



Comment ça fonctionne?

La vidéo protection consiste à placer des caméras dans un lieu public de parking pour enregistrer en un endroit centralisé tous les flux de personnes au sein de ce lieu afin de dissuader les auteurs de vols, de dégradations et de troubles à l'ordre public. Les enregistrements qui sont conservés pendant une durée

limitée (30 jours) ne sont visualisés que si un incident est avéré. En toutes circonstances, seuls le maire et le gardien de police municipal sont habilités à visionner les enregistrements.

Combien ça coûte?

L'opération a un coût HT de 12 373€. Elle est subventionnée à 60%.

«Souriez vous êtes filmés»

L'utilisation de la vidéo protection fait quelquefois débat en matière de sécurité et de respect de la vie privée. Il s'agit pour nous d'installer un système dissuasif dans l'intérêt des citoyens. Des panneaux mentionnant l'existence du système de vidéo protection et l'identité de l'organisme qui le gère seront apposés de manière claire et permanente dans les zones surveillées. Le futur parking de la gare (40 places) sera lui aussi très vraisemblablement équipé d'un système identique.

AGENDA Activités hebdomadaires

les aînés ruraux

les jeudis de 14h00 à 18h00
activités diverses au Foyer

Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc

6 rue des Minimes 13530 Trets
tél : 04 42 29 40 30
Multi sports les mercredis

U.S.E.P

Les Lundis, Mardis, jeudis,
vendredis de 16h30 à 17h30
usepourcieux.over-blog.com

ATLSP

salle des fêtes
Lundi et jeudi 19h00/20h00 :
renforcement musculaire,
gymnastique en mouvement,
fit Ball, steps
Mardi 19h00/20h00 :
gymnastique douce
(renforcement musculaire,
étirements, relaxation)
Mercredi : 10h00/11h00 :
gymnastique enfant
Tel 04.94.59.47.56
a.t.s.l.p@hotmail.fr

Culture sports et loisirs

Dates de projections de films
les vendredis 10 avril
15 mai et 12 juin
à 21h00

Les Amis de la Pierre de Pourcieux

visites commentées
Ateliers de découverte
et de perfectionnement

Ecole intercommunale de musique

Eveil musical : mercredis de
11h15 à 12h00

Paroisse

Catéchisme : les mardis de 17h00
à 18h30 (Foyer sur la place)
Messe dominicale à 9heures

Tennis Municipal

Les Mercredis et Samedis
de 9h à 12h 30

Bibliothèque Municipale

Le mardi de 17h à 18 h
mercredi de 10h à 12 h
mercredi de 16h à 18h
vendredi de 10h à 12h

Le Comité des Fêtes s'efforce d'animer le village toute l'année en répondant aux souhaits des habitants.



Les prochaines
manifestations programmées
sont les suivantes :

Le 4 avril à 17h30 :

Loto de Pâques,

Du 20 au 24 avril :

après midi «créatifs»

Le 25 avril :

soirée avec repas
et animation

Le 31 mai :

Vide-greniers sur la place
Victor Joseph CHAVET et dans
les rues du village.

Le 6 juin :

Fête du sport.

Le 20 juin :

Marché artisanal.

Martine LIONS, Carmen NIOLA, Nicole PRANDI, Laurence VERDOLLIN et Christiane FABRE, voici les cinq moustiquiers (ne portant pas moustache) qui oeuvrent bénévolement toute l'année pour mettre en place des manifestations et des animations au village. Le réveillon du jour de l'an a une fois encore connu un franc succès (120 réveillonneurs) et les après midi «créatifs» des vacances de février ont permis aux enfants de donner libre cours à leur imagination fertile en confectionnant divers objets décoratifs.

Le Comité des Fêtes est ouvert à tous et les bonnes volontés sont, bien sûr, les bienvenues.

LES AMIS DE LA PIERRE de POURCIEUX

Proposent un programme d'activités artistiques

- Du lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2009.

- Du lundi 27 avril au jeudi 30 avril 2009. Activités tout public à partir de 7 ans. Matériel fourni. (Prévoir une blouse et un carnet de croquis).

Lieu des activités : Cour de l'Hôtel de Ferry (derrière la poste)
Horaires : de 14h à 18h
Tarifs : 12€ par jour.
Forfait 40 € pour 4 jours.

- Lundis 20 et 27.04.09 : GRAVURE. Initiation à la gravure et au bas-relief sur pierre calcaire tendre à partir de motifs simples.

- Mardis 21 et 28.04.09 : MOULAGE. En utilisant de la terre crue et du plâtre, reproduire un bas relief ou une gravure.

- Mercredis 22 et 29.04.09 : MOSAÏQUE.

Préparation de tesselles et réalisation d'une mosaïque individuelle.

- Jeudis 23 et 30.04.09 : COLORATION.

Badigeons appliqués sur matériaux poreux (pierre, plâtre).

- Vendredi 24.04.09 : VISITE GUIDÉE.

En prenant le vélorail au départ de Pourcieux, visite de la basilique Sainte Marie Madeleine à Saint Maximin la Sainte Baume. 2^{ème} semaine.

**LA BASTIDE BLANCHE
83470 POURCIEUX
04 94 59 82 30
06 73 21 91 44**

VELORAIL DE LA SAINTE BAUME

Plus de 10 000 «voyageurs» l'année dernière.

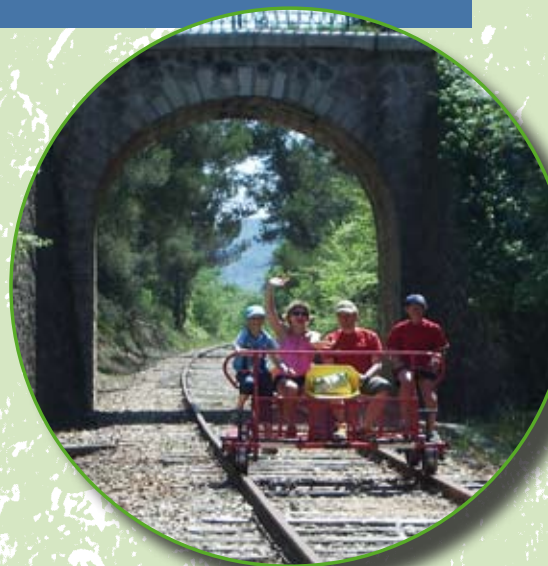
Le vélorail de POURCIEUX dit de la Sainte-Baume a été créé le 21 octobre 2006, pour un parcours jusqu'à Saint-Maximin, sur la ligne Gardanne-Carnoules.

Cette ligne est fermée au trafic régulier depuis 1983, elle est classée stratégique à la demande des autorités militaires françaises. Le but est de préserver un itinéraire alternatif de Marseille vers Toulon dans le cas où la ligne principale deviendrait impraticable.

Le vélorail est une activité accessible à tous, l'ensemble de la région PACA n'a que deux autres parcours. Deux personnes sont aux pédales tandis que trois autres peuvent profiter de l'environnement confortablement assises. C'est une façon pittoresque de se déplacer et de découvrir des paysages étonnants de notre village. Le passage sur les viaducs de la Sainte Baume est particulièrement

saisissant, ainsi que la vue sur la plaine de Saint-Maximin, et celle de la basilique sous un angle inhabituel. La distance aller-retour est de 15 kms et s'effectue en 85 minutes en moyenne. L'arrivée est située juste avant la gare de Saint Maximin, le retour ne commence que lorsque tous les vélorails sont arrivés, la voie unique ne permettant ni le croisement, ni le dépassement. Les plus sportifs choisiront les vélorails de tête ou feront un échange avec celui qui les précède en cours de chemin.

Depuis son ouverture le succès du vélorail au départ de la gare de POURCIEUX ne se dément pas, 9 000 voyageurs en 2007, et plus de 10 500 en 2008. Sur 33 réseaux il est classé 13^{ème} en terme de fréquentation. Profitez du retour des beaux jours pour découvrir ou redécouvrir un loisir original.



Le vélorail fonctionne toute l'année suivant la disponibilité de la ligne SNCF parfois utilisée. La réservation est obligatoire au 04 94 72 79 93.

Tarif : 25 Euros le vélorail de 5 places maximum (2 personnes au minimum). Tarifs spéciaux pour organismes scolaires et groupes de + de 4 vélorails.

LES AÎNÉS RURAUX

Les Aînés ruraux à Venise.

Madame Marguerite STECK, la présidente du club des Aînés ruraux de POURCIEUX, de retour avec quelques adhérents du carnaval de Venise nous a présenté le programme des sorties pour les prochaines semaines :

4 Avril : Visite du musée du tissu à Lyon.

19 avril : Repas coquillages avec animation à Pourrières.

28 avril : Concours de boules à Aups.

Du 1^{er} au 6 mai : Voyage en Italie, en relation avec la fête médiévale de Pourrières,

23 mai : Visite des îles du Frioul et

du château d'If.

29 juin : Participation à la fête de l'amitié de la fédération des Aînés Ruraux.

cela en parallèle avec les activités hebdomadaires le jeudi de 14h30 à 18h au foyer sur la place et le démarrage d'une initiation à l'informatique. Comme vous pouvez le constater, le programme ne manque pas d'activités sympathiques, tout le monde peut adhérer sans condition d'âge, il suffit de s'inscrire au foyer le jeudi après-midi.

N.B

Certaines dates peuvent être modifiées et d'autres événements peuvent être ajoutés.

LE REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année depuis 1982, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a invité les seniors de la Commune à partager un repas et un après-midi de convivialité.

Près de 70 convives ont accepté cette invitation et se sont retrouvés à la Salle des Fêtes, dimanche 25 janvier 2009.

En souhaitant la bienvenue à tous, Jean-Raymond NIOLA, a rappelé le rôle du CCAS qui est

chargé d'aider celles et ceux qui sont dans le besoin ou traversent des périodes difficiles.

Les convives ont pu déguster un repas de qualité préparé par le traiteur CAVALLLO de Nans les Pins.

L'animation musicale et dansante de l'après-midi, assurée par l'excellent DJ MARCO, a été très appréciée dans une sympathique ambiance. En se quittant vers 18h, rendez vous fut pris pour l'année prochaine.



Agenda municipal

VENREDI 3 AVRIL :

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT À LA SALLE DES FÊTES.

VENREDI 10 AVRIL :

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE DÉBROUSSAILLEMENT À 18 HEURES À LA SALLE DES FÊTES

SAMEDI 25 AVRIL :

SOIRÉE REPAS ET ANIMATION À 20H 30 À LA SALLE DES FÊTES

VENREDI 8 MAI :

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE. PIQUE-NIQUE TRADITIONNEL OFFERT À TOUTS LES HABITANTS.

SAMEDI 16 MAI :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CCFF À 18H 30.

DIMANCHE 31 MAI :

VIDE GRENIER.

SAMEDI 6 JUIN :

FÊTE DU SPORT.

DIMANCHE 7 JUIN :

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

SAMEDI 20 JUIN :

MARCHÉ ARTISANAL.

Programme d'Amélioration de l'habitat

La communauté de communes «Sainte Baume Mont Aurélien» vient de lancer un Programme d'Intérêt général (PIG) consacré à la réhabilitation de l'habitat qui offre l'opportunité aux propriétaires de logements, occupants ou bailleurs, d'effectuer des travaux d'aménagement ou de réhabilitation très divers. 600 000€ seront investis sur le territoire de la communauté de communes sur trois ans. Ce

«PIG» fera l'objet d'une réunion d'information le vendredi 3 avril à Pourcieux. Une équipe de spécialistes interviendra par la suite directement sur le terrain pour mieux définir les besoins et accompagner les propriétaires. Une permanence sera également mise en place à Saint-Maximin, Pourrières et Nans -les-Pins.

APPEL GRATUIT
N°Vert 0 805 401 663



Élections européennes de 2009.

Les élections européennes de 2009 se dérouleront le 7 juin en France métropolitaine. Elles auront pour but d'élire le nouveau Parlement européen et plus de 500 millions d'Européens seront ainsi représentés.

Le bureau de vote sera ouvert à la salle des fêtes comme d'habitude.

Ce sera la septième élection européenne au suffrage universel direct. Le Parlement Européen devrait comporter 736 députés.

La dixième séance gratuite

Ciné 83, le réseau associatif cinéma de la ligue de l'enseignement-FOL du Var édite une carte cinéma de fidélité pour les spectateurs.

Elle sera remise à chaque spectateur lors de l'achat d'un ticket et donnera droit à une dixième séance gratuite.

Un geste à relever dans cette période de crise!

Rendez vous à la salle des fêtes pour la prochaine séance.



Commune de
POURCIEUX
Porte du Var

Communauté de Communes Sainte-Baume Mont Aurélien

ACCUEIL DÉCOUVERTE VIE MUNICIPALE VIE LOCALE INFOS PRATIQUES COMMUNICATION

Rechercher...

CONSEIL MUNICIPAL

MARCHES PUBLICS

DROITS ET DEMARCHES

BULLETIN MUNICIPAL

GALERIE PHOTOS

Newsletter

Plan de site

Le site web officiel de la commune fonctionne depuis janvier 2009. Pour les internautes c'est à coup sûr le moyen le plus rapide et le plus complet de se tenir au courant des actualités de la commune.

De nombreuses rubriques mises à jour régulièrement sont à votre disposition. Vous pouvez visionner les reportages sur les diverses manifestations passées et vous informer sur celles à venir en consultant l'agenda en ligne. Vous pouvez également consulter les règlements en vigueur (police municipale, débroussaillage...), télécharger directement certains formulaires etc... N'hésitez pas à faire part de vos remarques sur la page d'accueil «Nous écrire». Devenez des utilisateurs privilégiés en vous inscrivant à la lettre des abonnés. A bientôt sur le web.